

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 : COMMUNICATION 3			
Code	ECIG2B10CO3	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Mons - Campus</u> Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Sophie CRESPIEN (sophie.crespin@helha.be) Christelle DANCSEA (christelle.dancsa@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Carine ARNOULD (carine.arnould@helha.be) Valérie BOISDENGHIEEN (valerie.boisdenghien@helha.be) Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle vise à améliorer les compétences en français et en anglais. Elle vise également à parfaire les formations juridique et professionnelle des étudiants.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture d'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**

- 2.1 Poser les questions adéquates et adaptées aux spécifications demandées et comprendre son interlocuteur pour identifier les besoins de l'utilisateur
- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.4 Présenter une solution devant un public avec un support adéquat
- 2.5 Exploiter un document technique en français et en anglais

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Évaluer la charge et la durée de travail liée à une tâche
- 5.2 Planifier un travail
- 5.3 Respecter les délais prévus

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'étudiant sera capable :

- de présenter efficacement un exposé oral (langue française)
- de lire, comprendre, traduire, expliquer, débattre de supports authentiques en anglais (écrits et oraux) relatifs à la vie quotidienne et/ou à caractère informatique, technique, économique et d'en assimiler le contenu
- de communiquer en anglais de manière fluide, structurée, claire et compréhensible
- d'exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations relatives au domaine d'études par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats dans la langue cible (anglais)
- de mener, par équipe de travail, une recherche de nature juridique et de la présenter de manière structurée dans un dossier écrit (Mons)
- de développer son sens de l'analyse et son esprit critique face aux diverses sources juridiques (Mons/Montignies)
- d'analyser tant les situations d'actualité que les législations en cours et de se constituer un référentiel de sources d'information (Mons)
- de découvrir ou approfondir la maîtrise des textes juridiques relatifs aux N.T.I.C. (Mons/Montignies)
- de restituer de manière précise dans un langage juridique correct les concepts découverts. (Mons/Montignies)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECIG2B10CO3A	Langues étrangères	24 h / 2 C
ECIG2B10CO3B	Rapport et communication en langue française	12 h / 1 C
ECIG2B10CO3C	Droit	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECIG2B10CO3A	Langues étrangères	20
ECIG2B10CO3B	Rapport et communication en langue française	10
ECIG2B10CO3C	Droit	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve équivalente (dans la mesure des possibilités d'organisation).

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage de l'UE, en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier, l'étudiant obtiendra PP (pas présenté) pour l'ensemble de l'UE.

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues étrangères			
Code	3_ECIG2B10CO3A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPIEN (sophie.crespin@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et/ou professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant sera de manière rigoureuse, capable de (d'):

lire avec fluidité n'importe quel document,
traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples,
poser correctement des questions simples et/ou complexes,
répondre aux questions posées,
s'exprimer de façon simple, claire et logique,
résumer des textes longs de manière cohérente,
inventer et/ou jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes,
préparer et présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres,
utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau élémentaire A1 et/ou A2 et/ou B1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exploitation de supports écrits et oraux à caractère technique, informatique, général, professionnel et économique.

Chaque leçon se compose de 5 étapes: s'immerger-lire-écouter-parler-écrire

Parallèlement, des exercices et de la théorie complémentaires seront intégrés (pour travailler la grammaire et le vocabulaire)

Démarches d'apprentissage

Démarches principales:

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression orale.

Autres démarches:

Approche déductive
Approche par simulation
Exercices de drills (écrits et oraux)
Jeux de rôles,
Travaux de groupes
Travail en autonomie
Emploi de nouvelles technologies (dictionnaires en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogations tout au long du quadrimestre, corrections et commentaires des interrogations.

Ouvrages de référence

Infotech, English for computer users, Professional English Santiago Remacha Esteras, Fourth Edition, Cambridge University Press, UK, 2008

International Express pre-intermediate student's book, Keith Harding and Rachel Appleby, Third edition, Oxford University Press 2014

Supports

livres:

Infotech, English for computer users, Professional English Santiago Remacha Esteras, Fourth Edition, Cambridge University Press, UK, 2008

International Express pre-intermediate student's book, Keith Harding and Rachel Appleby, Third edition, Oxford University Press 2014

notes de cours

Sites internet

CD

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale de janvier (Q1).

- Interrogations et travaux: 15%
- Examen écrit: 85%

En septembre (Q3), seule la note de l'examen intervient.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	15				
Période d'évaluation	Exe	85			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport et communication en langue française			
Code	3_ECIG2B10CO3B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Vu son futur métier, l'étudiant doit être capable de présenter oralement et par écrit une synthèse de son projet. Aussi le cours vise-t-il l'acquisition de la démarche de synthèse.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Lors d'un test individuel, de rédiger en un temps imparti, à partir d'un article mis à sa disposition, un résumé de texte, en respectant les consignes et en utilisant une orthographe et une syntaxe correcte.
- II. Lors d'un examen individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir de plusieurs sources mises à sa disposition, une note de synthèse accompagnée d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Sélection des informations
2. Rédaction du plan ou de la carte heuristique
3. Rédaction du résumé
4. Rédaction de la synthèse

Démarches d'apprentissage

Alternance de théorie et de pratique, travaux de groupe et correction des exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices servent d'évaluation formative et permettent donc un feed-back.

Ouvrages de référence

Servais, M. (2015), Cours de Rapport et Communication en Langue française, ouvrage non publié, HELHa Mons.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage est basée sur deux interrogations écrites réparties sur le quadrimestre, l'une à la moitié, l'autre à la fin de l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	25			Int	25
Période d'évaluation	Tvs	75			Tvs	75

Int = Interrogation(s), Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

A l'issue du Q1, l'étudiant conservera les points des interrogations réussies et il ne devra éventuellement représenter en Q3 que les interrogations où il a obtenu moins de 50%. En cas de CM ou de PR, il devra représenter toutes les interrogations.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Code	3_ECIG2B10CO3C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christelle DANCSA (christelle.danca@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage poursuit à la fois la formation juridique et la formation professionnelle des étudiants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

- de mener, par équipe de travail, une recherche de nature juridique et de la présenter de manière structurée dans un dossier écrit,
- de développer son sens de l'analyse et son esprit critique face aux diverses sources juridiques,
- d'analyser tant les situations d'actualité que les législations en cours et de se constituer un référentiel de sources d'information,
- de découvrir ou approfondir la maîtrise des textes juridiques relatifs aux N.T.I.C., en y décryptant les données, en les articulant et en les reliant aux concepts, juridiques, ainsi que découvrir les sites Internet concernés et y chercher les diverses informations demandées.
- de restituer de manière précise dans un langage juridique correct les concepts découverts.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Fiche 1 Questions contractuelles relatives à la réalisation d'un site web
- Fiche 2 Réservation - Récupération du nom de domaine
- Fiche 3 Informations Juridiques - Privacy Policy
- Fiche 4 Propriété Intellectuelle - Droit d'AUTEUR - Droit à l'IMAGE

Démarches d'apprentissage

- Approche par projets
- Travail de groupes

4 fiches seront déposées sur la plateforme de la HELHa, celles-ci comprenant les points précis de matière à travailler, et par là la structure et table des matières du dossier. Le professeur sera durant l'ensemble des heures de cours disponible en classe pour répondre à toutes les questions.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance permanente du professeur lors des séances
- Aide personnalisée en fonction des demandes
- Echanges avec le professeur et les autres élèves
- Travail réalisé en grande partie en classe si les étudiants le souhaitent
- Fiches remises aux dates butoires et corrigées au fur et à mesure. Réalisation simplifiée du dossier final.
- Projets propres à la formation et directement utilisable en stage
- Examen personnalisé (en fonction de chaque dossier)

Ouvrages de référence

- Sources documentaires disponibles sur la plateforme de la HELHa
- Textes de loi disponibles sur la plateforme de la HELHa

Supports

- Sources documentaires disponibles sur la plateforme de la HELHa
- Textes de loi disponibles sur la plateforme de la HELHa
- Fiches de travail avec structure complète et précise
- Directives du cours
- Power point
- Bibliographie complète

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note du dossier (50%)

Les fiches seront évaluées ainsi que le dossier final comme suit :

Fiche 1 - /20

Fiche 2 - /20

Fiches 3 - /60

Fiches 4 - /60

Forme Dossier - /20

Soit au total sur 180 points

Note Examen écrit (50%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- L'examen sera **spécifique pour chaque groupe** et portera uniquement sur le dossier du groupe.

- Condition pour présenter l'examen écrit :

- avoir déposé un dossier complet. La non- présentation d'une partie (fiche) (par absence ou par non-remise) entraînera l'invalidation de l'évaluation qui résultera en un PP au bulletin. (Pas Présenté)

- les étudiants qui n'ont pas participé à l'élaboration du dossier groupe ne pourront pas passer l'examen écrit. Il en résultera un PP (Pas Présenté) au bulletin

- **Exception** : l'étudiant sous **Certificat Médical** durant la réalisation du dossier aura un examen écrit qui portera sur toute la matière contenue dans les fiches de travail. Les questions seront élaborées librement par le professeur.

- Il faut encore noter que si un échec survient soit pour le dossier soit pour l'examen écrit, la partie en échec devra impérativement être repassée. La note du bulletin sera la note de la partie en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).